



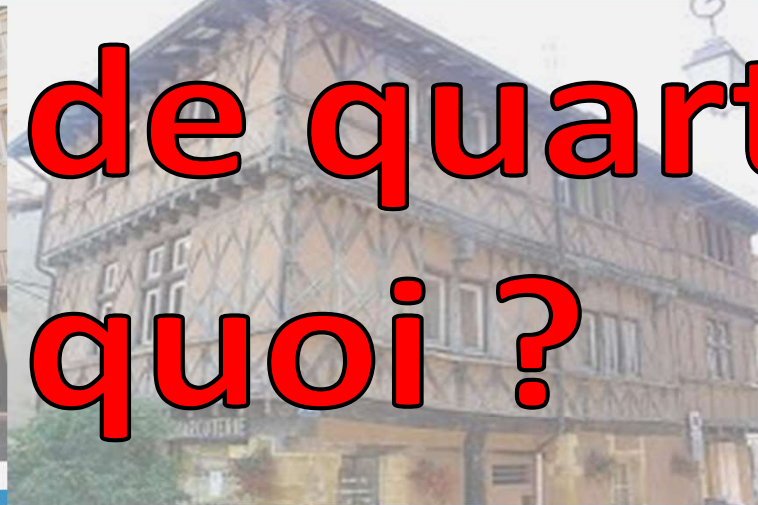
42-CHARLIEU

COMITES DE QUARTIERS





Un Comité de quartier, C'est quoi ?



1 - Un espace d'information, de débat et de réflexion.

2 - Un relais entre les habitants et leur Municipalité

3 - Un espace d'élaboration et de construction de projets



Un Comité de quartier, Pourquoi faire ?



**1 - Pour développer la participation
citoyenne**

**2 - Pour répondre aux besoins et
attentes des habitants, au plus
près de la réalité**

**3 - Pour instaurer un véritable lien
inter-générationnel**

**4 - Pour renforcer le lien social
dans un esprit civique et veiller au
respect des lois communes**



42-CHARLIEU

Un Comité de quartier, Pour combien de temps ?



3 ans renouvelables



42-CHARLIEU

Un Comité de quartier, Sa constitution



1 - Une vingtaine citoyens volontaires

2 - Un co-président, élu par le Comité qui a en charge l'animation du groupe

3 - Un co-président : l'adjoint municipal ou le conseiller délégué, désigné par le Maire

4 - Un conseiller municipal du quartier



Un Comité de quartier, Son fonctionnement



1 - 2 séances plénières/an

2 - Un bureau assure la vie du Comité et se réunit, autant de fois qu'il le souhaite, à l'initiative du Président.

3 - Le Maire assiste à, au moins, une réunion par an

4 - Un budget, dit participatif, peut être alloué selon la volonté du Conseil Municipal

5 - Des groupes de travail peuvent être créés sur les projets retenus par le Comité

6 - Une Charte définira le champ d'action et les règles.

Un règlement précisera le fonctionnement.



Un Comité de quartier, Présentation de la cartographie Structuration



4 Comités de quartiers :

1. Montalais/Pont de Pierre/Le Nouveau Charlieu
2. Les Hauts de Charlieu/Montplaisir
3. Cordeliers/Clos St Gyl/ Dorian
4. Centre-ville

Un co-président désigné par le Mairie :
Christian CHEVALIER /Patrice PAVET

Les conseillers municipaux désignés par le Maire :

- 1. Sandrine URBAIN
- 2. Isabelle DUBOST
- 3. Philippe LACORNE
- 4. Pierre BRIVET



Un Comité de quartier, Devenez acteurs !!!



1 - Vous avez au moins 16 ans ?

2 - Vous habitez le quartier défini ?

Renseignez vous en mairie et
adrezsez votre candidature à :

Comités de Quartiers

Mairie

12, rue Jean Morel

42190 CHARLIEU

Mail: contacts@ville-charlieu.fr



42-CHARLIEU

Merci pour votre attention.

